



Fiche technique N° LA3175  
Juin 2010

Annule et remplace  
les éditions précédentes

Application après préparation  
sur supports  
conformes au D.T.U. 59.1

**BOIS BRUT** : EUROPEENS FEUILLUS -  
EUROPEENS RESINEUX - TROPICAUX MI-DURS -  
CONTRE-PLAQUE - AGGLOMERE - ISOREL DUR

**BOIS LASURÉ & VERNIS**

**BOIS PEINTS** : PEINTURES HYDRODILUABLES -  
GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

**Laurabois'O**  
**rénovateur**

Rénovation des vieux bois  
et anciens bois très teintés

**INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**  
**± 12 m<sup>2</sup>/L**

## Fonction :

Produit de rénovation des vieux bois et des bois très teintés, à base de résine alkyde en émulsion dans l'eau. Destiné à être recouvert en finition par LASURE ou LASURE OPAQUE de notre gamme LAURABOIS'O.

**Classification** : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

**Destination** : INTERIEUR / EXTERIEUR

Sur boiseries : portes, fenêtres, volets, charpentes et barrières.

## Qualités dominantes :

- Microporeuse, laisse respirer le bois.
- Masque les hétérogénéités du support tout en laissant transparaître les veines du bois.
- Forme un film protégé contre les algues, les lichens et les micro-organismes.
- Stable à la lumière, assure la longévité des teintes dans le temps.
- Imperméable aux eaux de ruissellement : protège efficacement contre les intempéries.

## Caractéristiques pratiques :



= ± 12 m<sup>2</sup>/L



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Blanc cassé - Prêt à l'emploi
- **Aspect** : satiné
- **Rendement en surface** : ± 12 m<sup>2</sup>/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel** : brosse
- **Dilution et nettoyage du matériel** : EAU
- **Conditionnement** : 10 L - 3 L - 1 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 0,98 à 1,02
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l (2010).  
Ce produit contient max 130 g/l COV.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Sur bois neuf ou ancien non peint** : poncer et dépeussier. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté. **Bien dégraisser les bois anti-siccatis (qui empêche le produit de sécher).**
- **Sur bois lasuré ou vernis** : assurer une parfaite adhérence du film en place.
  - Soit poncer et dépeussier la surface.
  - Soit dégraisser avec une lessive alcaline, puis rincer et laisser sécher.
- **Sur bois peint** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur bois riches en tanin** : imprimer avec FONDUR de notre gamme LAURABOIS'O.

### Application :

- Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Appliquer 1 couche (le produit aura été préalablement dilué à 3 % d'eau maximum), dans le sens du bois et en tirant pour bien répartir le produit. Toutefois, sur bois usuels, nous préconisons de ne pas diluer le produit avant application.
  - Laisser sécher 24 heures, puis effectuer un léger ponçage pour éviter les remontées des fibres du bois.
  - **Rénovateur doit impérativement être recouvert en finition par LASURE ou LASURE OPAQUE de notre gamme LAURABOIS'O.**
  - Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
  - **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

- Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
- Stocker à l'abri du gel.

### Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

#### THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551  
Mail : [lauragais@theolaur.com](mailto:lauragais@theolaur.com) - Web : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)  
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015